SAINT-VALÉRIEN-DE-MILTON

VOTRE JOURNAL MUNICIPAL MENSUEL

Le Valériennois

960, chemin de Milton, Saint-Valérien-de-Milton, QC J0H 2B0 • www.st-valerien-de-milton.qc.ca • Tél.: 450 549-2463

VOLUME 15 – NUMÉRO 10

OCTOBRE 2022

JOYEUSE HALLOWEEN!

Activités pour la fête de l'Halloween

(détails en pages 12 et 13)

Vente de billets pour le spectacle de Noël

(détails en page 16)

TABLE DES MATIÈRES

Votre conseil municipal 2
Mot du maire 2
Votre équipe municipale 2
Comment soumettre vos articles 2
Adresses et liens utiles 3
Calendrier mensuel 3
Procès-verbal du 4 octobre 4-5
Héma-Québec 5
Avis public 6
Urbanisme 7-9
Ministère des transports 10
Vente de biens municipaux usagés 11
Loisirs 12-13
Centre de la petite enfance 14
FADOQ 14
Société d'horticulture 15
Spectacle de Noël 16
Cercle de fermières 17
Régie intermunicipale 17-18
Hommage au bénévolat 19
Bibliothèque 20
Communauté chrétienne 21
Parrainage civique 22
Guignolée 22
Section jeunesse 22
SARCA 23
Publicité 23-24

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE

Daniel Paquette

CONSEILLER #1

Luc Tétreault

Voirie et travaux publics

Comité consultatif d'urbanisme

CONSEILLER #2

Rémi Tétreault

Comité de sécurité publique

Comité vie communautaire

CONSEILLÈRE #3

Sophie Côté

Comité de la Rivière Noire

Déléguée à la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

CONSEILLÈRE #4

Huguette Benoit

Comité consultatif d'environnement et d'embellissement (CCCE)

Comité consultatif d'urbanisme

CONSEILLER #5

Jules Normandin

Comité sécurité publique

Comité vie communautaire

Délégué comité Rivière Noire (substitut)

CONSEILLER #6

Sylvain Laplante

Comité travaux publics

Délégué à la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains (substitut)

Conception et impression:
Les Publications Municipales Inc.
1 (877) 553-1955

MOT DU MAIRE

Le temps froid est à nos portes et comme à toutes les années nous devons nous préparer à remiser nos biens d'été et sortir les équipements pour l'hiver.

Plusieurs activités ont repris il y a quelques semaines déjà dont les exercices, la Fadoq, le Cercle de Fermières, la bibliothèque qui offre une petite sortie agréable. D'ailleurs quelques dîners ont eu lieu à la salle et on a eu du plaisir à tous se revoir enfin.

Des journées thématiques s'en viennent comme l'Halloween et Noël avec des petites surprises. Aussi le spectacle de Noël cette année se tiendra à l'église avec notre invitée Brigitte Boisjoli le 3 décembre et vous pouvez vous procurer des billets à l'épicerie ou encore auprès d'un conseiller et moi.

La Guignolée suivra bientôt, vous verrez donc apparaître des tirelires à plusieurs endroits. Nous sommes chanceux de pouvoir donner au suivant chez nous, plusieurs en sont reconnaissants.

N'oubliez pas d'être prudent, il n'y a pas que la 8e vague qui se faire sentir mais aussi l'influenza et tous nos virus d'automne.

Daniel Paquette, maire

VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE

Caroline Lamothe
Directrice générale

Claudine Morin
Adjointe administrative

Maude Cardin-Courtemanche
Responsable des loisirs

Maryse Viens
Secrétaire comptable

Sylvain Laplante
Directeur et chef pompier

Stéphane Beauchemin
Responsable voirie et travaux publics

Luc Munier
Inspecteur en urbanisme

HEURES D'OUVERTURE:
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 12h30 à 16h00

COMMENT SOUMETTRE VOS ARTICLES

«Le Valériennois» est publié mensuellement et distribué vers la fin du mois. Les organismes de la municipalité et les responsables d'activités sont invités à transmettre leurs communiqués avant le 15 de chaque mois. Il suffit de faire parvenir ses fichiers Word et ses photos en fichiers séparés (JPG ou BMP) par courriel à: administration.st-valerien@mrcmaskoutains.qc.ca

POUR PLUS D'INFORMATIONS: (450) 549-2463

ADRESSES ET LIENS UTILES

ADRESSES À RETENIR :

BUREAU MUNICIPAL
960 Chemin-de-Milton
Saint-Valérien-de-Miton (Québec)
Téléphone : 450-549-2463
Courriel : administration.st-valerien@mrcmaskoutains.qc.ca
Site internet :
www.st-valerien-de-milton.qc.ca

CENTRE COMMUNAUTAIRE
1384 Principale
Téléphone : 450-549-2058

BIBLIOTHÈQUE
960 chemin de Milton
Téléphone : 450-549-2895

PAROISSE DE SAINT-VALÉRIEN
1375 rue Principale
Téléphone : 450-549-2332

ÉCOLE SAINT-PIERRE
1370 rue St-Pierre
Téléphone : 450-773-1922

BUREAU DE POSTE
1000 rue de l'Hôtel de ville
Téléphone : 450-549-2517

DÉPUTÉ PROVINCIAL :
ANDRÉ LAMONTAGNE
Drummondville : 819-474-7770
Acton Vale : 450-546-3251
Courriel :
andré.lamontagne.john@assnat.qc.ca

DÉPUTÉ FÉDÉRAL :
SIMON-PIERRE SAVARD-TREMBLAY
Saint-Hyacinthe : 450-771-0505
Courriel :
simon-pierre.savard-tremblay@parl.qc.ca

LIENS D'INTÉRÊT:

TÉLÉPHONE & INTERNET
Sogetel : 1 866 764-3835
www.sogetel.com
Maskatel : 450-250-5050
1-877-627-5283
www.maskatel.ca

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE DRUMMOND (SPAD)
1605, rue Janelle
Drummondville (Québec) J2C 5S5
Téléphone : 819-472-5700
Télécopieur : 819-472-1770
Sans frais : 1-855-472-5700
Courriel : info@spad.ca

RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS
Téléphone : 450-774-2350

COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-HYACINTHE
Téléphone : 450-773-8401

MRC DES MASKOUTAINS
Général : 450-774-3141
Service d'évaluation : 450-774-3143
Service développement économique : 450-773-4232
Programme de rénovation : 450-774-3159
Patrimoine : 450-774-5026
Cours d'eau : 450-774-3129
Transport adapté : 450-774-8810
Transport collectif : 450-774-3173

CALENDRIER MENSUEL

NOVEMBRE 2022

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
		1	2	3 Résidus domestiques + collecte gros rebuts	4 Matières organiques	5
6	7 **Séance du Conseil municipal**	8	9	10 Matières recyclables	11 Matières organiques	12
13	14	15	16	17 Résidus domestiques	18 Matières organiques	19
20	21	22	23	24 Matières recyclables	25 Matières organiques	26
27	28	29	30			

PROCÈS-VERBAL DU 4 OCTOBRE

Veuillez prendre note que la version complète du procès-verbal est accessible à tous sur le site internet de la Municipalité au www.st-valerien-de-milton.qc.ca sous la rubrique PLAN DU SITE ou au bureau municipal, du lundi au jeudi inclusivement de 08H30 à 12H00 et de 12H30 à 16H00.

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville sis au 1384, Principale à Saint-Valérien-de-Milton, le mardi le 4 octobre 2022 à 20h00.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Retirer le point suivant Travaux au Chalet des Loisirs:

Et d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, et ce, incluant la modification.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Adopter le procès-verbal de la séance régulière du 12 septembre 2022 tel que présenté.

1. ADMINISTRATION FINANCIÈRE

Approuver la liste des chèques émis des déboursés directs et des salaires payés au cours de la période du 1er septembre au 30 septembre 2022 et totalisant un montant de 105 918.99 $.

Approuver la liste déposée et en autorise le paiement auprès des fournisseurs, totalisant un montant de 486 767.64 $; et que la liste des comptes à payer fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Appuyer la pétition d'un comité de citoyen de Saint-Valérien en regard de la construction du Pont Paré en celui d'une construction d'un nouveau pont qui sera utile et adéquat aux services des agriculteurs en ce 21e siècle.
- CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton est un organisme public au sens de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1) (ci-après appelée la « Loi sur l'accès »); CONSIDÉRANT les modifications apportées à la Loi sur l'accès par la Loi modernisant les dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels (2021, c. 25);CONSIDÉRANT que l'article 8.1 a été ajouté à la Loi sur l'accès, lequel est entré en vigueur le 22 septembre 2022, obligeant les organismes publics à mettre en place un comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels, lequel sera chargé de soutenir l'organisme dans l'exercice de ses responsabilités et dans l'exécution de ses obligations en vertu de la Loi sur l'accès; Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents : QUE soit formé un comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels conformément à l'article 8.1 de la Loi sur l'accès; que ce comité sera chargé de soutenir la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton dans l'exercice de ses responsabilités et dans l'exécution de ses obligations en vertu de la Loi sur l'accès;

Monsieur Sylvain Laplante se retire de son siège. 20H16

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ CIVILE

Le point concernant la Demande d'aide financière – Formation de pompiers 1 et 2 est remis en l'absence de quorum.

Le point concernant la Recommandation d'embauche – Premier répondant est remis en l'absence de quorum.

Le point concernant la Demande d'autorisations – Inscription à la formation de deux premiers répondants est remis en l'absence de quorum.

Monsieur Sylvain Laplante reprend son siège à 20H19

TRANSPORT ROUTIER

-Demande du Club motoneige ASAN – Traverses de routes municipales, saison 2022-2023

Procéder là l'installation de la signalisation adéquate des portions de routes qui sont sous la juridiction de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton.

- Programme d'aide à la voirie locale – projet particulier d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE) – Reddition de compte, approuver les dépenses d'un montant d'environ 62 471$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.
- Programme d'aide à la voirie locale – Volet redressement et accélération – Attestation de

  la fin des travaux, autoriser la présentation de la reddition de comptes des travaux

  admissibles selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

HYGIÈNE DU MILIEU

Le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains a dressé son budget pour l'exercice financier 2023 et nous l'a transmis pour adoption;

Adopter le budget déjà approuvé par le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, pour l'exercice financier 2023, tel que soumis

URBANISME ET GESTION DU TERRRITOIRE, COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

- Approuver le plan-projet de lotissement par subdivision du lot numéro 3 555 431 ptie et son remplacement par les lots 6 360 761 et 6 360 760

Et de facturer la somme de 728.93$ représentant 10% de la valeur uniformisée inscrite au rôle d'évaluation pour le nouveau lot créé 6 360 760.

- Appuyer la demande, et de recommander à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'accorder l'autorisation requise visant une utilisation à des fins autres que l'agriculture sur le lot 5 462 426 ptie du cadastre du Québec.
- Accepter l'offre de service professionnels de Infrastructel pour l'assistance technique en urbanisme pour la Municipalité tel que soumis le 13 septembre 2022.

LOISIR, CENTRE RÉCRÉATIF, PARC, TERRAIN DE JEUX ET PATINOIRE, CENTRE COMMUNAUTAIRE ET BIBLIOTHÈQUE

Autoriser la Coordinatrice en Loisirs et à la vie communautaire à dépenser un montant 4 235.59 plus taxes pour les activités d'Halloween.

Travaux au Chalet des Loisirs

Point retiré

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT(S) – ADOPTION AVEC OU SANS DISPENSE DE LECTURE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Rémi Tétreault prend son siège à 20h55

Monsieur Sylvain Laplante se retire de son siège. 20H56

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ CIVILE

Demande d'aide financière – Formation de pompiers 1 et 2

Présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC des Maskoutains.

- Autoriser l'embauche de Mme Sandy Durocher à titre de premier répondant pour la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton.
- Autoriser l'inscription de Mme Sandy Durocher et de M. Alexandre Daviau à la formation de premier répondant (DEA-PR3); Que le coût de la formation est d'environ 650$ par candidats.

Monsieur Sylvain Laplante reprend son siège à 20H58

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de l'assemblée à 21h00.

Sous réserve du libellé final lors de l'adoption du procès-verbal par le Conseil. Prendre note que le procès-verbal d'une séance n'est adopté qu'à la séance suivante du Conseil

HÉMA-QUÉBEC

DONNEZ DU SANG. DONNEZ LA VIE.

COLLECTE DE SANG

MARDI 1er NOVEMBRE 2022
13 h 30 à 19 h

à la salle communautaire de
Saint-Valérien-de-Milton
1384, rue Principale

Sur rendez-vous
tel:1-800-343-7264
https://www.hema-quebec.qc.ca

ORGANISÉE PAR : Le Cercle de Fermières, le Club FADOQ, la Municipalité et les bénévoles de Saint-Valérien- de-Milton

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENTS NUMÉROS 2022-203, 2022-204, 2022-205, 2022-206 et 2022-207

La soussignée donne avis public qu'à la séance extraordinaire tenue le 14 juillet 2022, le conseil a adopté les règlements suivants :

Règlement numéro 2022-203 concernant le plan d'urbanisme

L'objet du règlement est d'établir notamment, les lignes directrices de l'organisation spatiale et physique de la municipalité. Il présente la vision d'ensemble de l'aménagement du territoire. Le plan d'urbanisme constitue le document officiel de la municipalité en matière de planification de l'aménagement du territoire. Il contient les politiques d'urbanisme arrêtées par le conseil municipal qui guideront la prise de décision dans le futur.

Règlement numéro 2022-204 concernant le règlement de zonage et annexes

L'objet du règlement est d'établir notamment, les usages autorisés par zone, les normes d'implantation des bâtiments et constructions, leur hauteur, les matériaux de parement autorisés, de même que les exigences pour l'aménagement des aires de stationnement ou de manutention, les normes d'affichage, la protection des rives, du littoral et des plaines inondables, la protection et la plantation d'arbres, les droits acquis et autres dispositions similaires.

Règlement numéro 2022-205 concernant le règlement de lotissement

L'objet du règlement est d'établir notamment, les conditions préalables à une opération cadastrale, la superficie et les dimensions minimales des lots, les normes relatives aux tracés de rues projetées, la contribution relatives aux parcs, terrains de jeux et espaces naturels, les droit acquis et autres dispositions similaires.

Règlement numéro 2022-206 concernant le règlement de construction

L'objet du règlement est de régir notamment, les normes de construction en regard à la résistance, la sécurité, l'isolation et la plomberie des bâtiments, l'entretien et la salubrité d'une construction, les chantiers de construction et autres dispositions similaires.

Règlement numéro 2022-207 concernant le règlement de permis et certificats

L'objet du règlement est d'établir notamment, les travaux nécessitant la délivrance d'un permis de construction ou un certificat d'autorisation, la liste des documents à fournir pour la production d'une demande de permis ou certificat, les amendes applicables en cas d'infraction les pouvoirs de l'inspecteur en bâtiment et les devoirs ou obligations des propriétaires ou occupants d'un immeuble.

En conformité avec les dispositions des articles 110 et 137.15, alinéa 3, de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, ces règlements sont entrés en vigueur le 27 juillet 2022, date de la délivrance des certificats de conformité de la Municipalité régionale de comte des Maskoutains.

Ces règlements sont disponibles au bureau de la soussignée, situé au 960 chemin Milton à Saint-Valérien-de-Milton aux jours et heures d'ouverture du bureau municipal, où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

Donné à Saint-Valérien-de-Milton, ce 26e jour du mois de septembre 2022.

Caroline Lamothe
Directrice générale et Greffière-trésorière

RÉSUMÉ

NOUVEAU PLAN D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÉRIEN-DE-MILTON

(Règlement 2022-203)

MISE EN CONTEXTE

Le 27 juillet 2022, le nouveau plan d'urbanisme de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton entrait en vigueur.

Le plan d'urbanisme constitue un outil de planification et de mise en valeur du territoire municipal, constitué d'énoncés, d'intentions et de propositions de nature politique. Il sert de guide aux instances municipales dans le processus de décision en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme.

CONSTATS DU PORTRAIT DU TERRITOIRE

La lecture diagnostique du territoire de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton permet de dégager des constats à plusieurs niveaux, soit :

- Une démographie en constante hausse;
- Un territoire partiellement bien desservi;
- Une vocation agricole forte;
- Une expansion urbaine limitée;
- Un caractère architectural et patrimonial manquant dans le centre villageois;
- Un parc immobilier résidentiel homogène;
- Une offre de commerces restreinte.

ENJEUX

Considérant ces constats, le portrait du territoire a su mettre en évidence divers enjeux et défis d'aménagement auxquels la Municipalité devra faire face pour établir ses orientations et objectifs de développement en matière d'aménagement du territoire. Ces enjeux sont :

LA GESTION DE DENSIFICATION

- Manque d'espaces pour subvenir à l'accroissement démographique;
- Manque de diversité de l'offre de logement;
- Intégration harmonieuse des développements de moyenne densité dans certains secteurs;
- Certains terrains disponibles pour un redéveloppement comportent de nombreuses contraintes.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Diminution de l'offre commerciale;
- Artères commerciales peu dynamiques, dévitalisées, incomplète et peu diversifiée;
- Saturation de la zone industrielle et du périmètre d'urbanisation.

LA PROTECTION ET LA VALORISATION DE L'AGRICULTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

- Cohabitation des utilisations agricoles et non agricoles;
- Présence de certaines pratiques agricoles non durables;
- Préservation des milieux humides et conservation de la qualité des sols organiques;
- Protection des bandes riveraines et des cours d'eau.

L'IMAGE DU NOYAU VILLAGEOIS

- Manque de cohérence dans l'encadrement esthétique du cadre bâti et de l'affichage;
- Conservation des bâtiments et paysages à intérêt patrimonial ou à caractère identitaire;
- Gestion des usages nuisances à la qualité paysagère;
- Reconfiguration du caractère villageois du périmètre d'urbanisation.

LE PLAN DU RÉSEAU DE TRANSPORT

- Part modale des déplacements effectués en voiture de 83,5 %, soit 685 déplacements effectués en voiture versus 80 à pied;
- Accélération de la détérioration de la chaussée due au camionnage, notamment du chemin Saint-Dominique entre le chemin de l'école et le chemin d'Upton;
- Vitesse des véhicules souvent excessive et dangereuse dans le noyau villageois.

LA POLLUTION LUMINEUSE

- Cadres de vie paisibles dérangés par des lumières puissantes et continues;
- Mise en valeur des paysages nocturne;
- Conservation de l'état naturel de l'environnement nocturne.

VISION

Découlant des enjeux soulevés pour le territoire, le plan d'urbanisme a su déterminer huit principales orientations visant à diriger le développement de la Municipalité de Saint-Valérien-De-Milton vers une vision d'aménagement commune et distincte, à savoir :

> *« UNE MUNICIPALITÉ INVITANTE ET DYNAMIQUE, OÙ LES LOISIRS, L'ESPRIT COMMUNAUTAIRE ET L'ÉCONOMIE LOCALE OFFRENT UN CADRE PROPICE AU DÉVELOPPEMENT D'UN MILIEU DE VIE COMPLET.*
>
> *EN METTANT EN VALEUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, SAINT-VALÉRIEN-DE-MILTON SE MODERNISE TOUT EN RECONFIGURANT SON CARACTÈRE CHAMPÊTRE D'ANTAN. »*

GRANDES ORIENTATIONS

1. METTRE EN PLACE DES CONDITIONS FAVORABLES AU DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE COMMERCIALE
   - Consolider et soutenir l'offre commerciale existante;
   - Attirer de nouveaux commerces de proximité;
   - Favoriser l'implantation d'une mixité d'usages le long de la rue Principale et de la Route 211;
   - Animer les artères commerciales;
   - Rendre plus conviviaux les secteurs à vocation mixtes.

2. OPTIMISER LE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL
   - Prévoir des mesures d'urbanisation dans une optique de développement durable et de rentabilité des investissements municipaux;
   - Privilégier des formes de développement urbain plus denses pour les espaces vacants et le site à requalifier;
   - Favoriser l'offre d'une typologie résidentielle variée;
   - Encourager le développement du concept de maison multigénérationnelle.

3. RETROUVER LE CARACTÈRE IDENTITAIRE DU NOYAU VILLAGEOIS
   - Favoriser l'aménagement de milieux de vie qui facilitent les déplacements actifs sécuritaires;
   - Réaliser une étude du cadre bâti à l'échelle de la Municipalité et proposer, en fonction de cette étude, des éléments identitaires ou patrimoniaux à protéger, à développer et à mettre en valeur;
   - Planifier et encadrer le verdissement des espaces publics et privés;
   - Augmenter le contrôle architectural et paysager;
   - Encourager le transport actif comme moyen de transport à l'intérieur de la Municipalité.

4. RENFORCER L'ESPRIT COMMUNAUTAIRE
   - Encourager le développement d'activités récréotouristique, culturelle, sportive et récréative;
   - Planifier la mise en valeur et le développement des équipements communautaires;
   - Soutenir et tirer profit du développement de l'agrotourisme;
   - Bonifier l'offre de service de loisirs;
   - Renforcer le sentiment de fierté et d'appartenance.

5. PROTÉGER ET METTRE EN VALEUR LES PAYSAGES ET L'ENVIRONNEMENT
   - Protéger et mettre en valeur les secteurs d'intérêt naturel ou écologique;
   - Protéger et reconnaître la valeur écologique des boisés;
   - Assurer la pérennité des plans d'eau et des cours d'eau;
   - Mettre en valeur et protéger les paysages d'intérêt.

RÉSUMÉ

NOUVEAU PLAN D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÉRIEN-DE-MILTON

(Règlement 2022-203)

6. CONSOLIDER ET METTRE EN VALEUR LE TERRITOIRE À VOCATION AGRICOLE
   - Assurer la pérennité des activités reliées à l'agriculture et dynamiser le territoire rural de la Municipalité;
   - Permettre une certaine occupation du territoire rural tout en assurant une cohabitation harmonieuse entre les usages agricoles et non agricoles;
   - Encadrer l'insertion de nouvelles résidences non reliées aux activités agricoles sur certains lots situés en zone agricole, selon certaines conditions;
   - Reconnaître les investissements réalisés en zone agricole pour des activités non agricoles en encadrant la réutilisation des bâtiments non agricoles existants tout en s'assurant d'une cohabitation harmonieuse avec les usages et les activités agricoles, selon certaines conditions;
   - Développer et promouvoir des activités agroalimentaires connexes à l'agriculture, tel l'agrotourisme.

7. CONSOLIDER LE SECTEUR INDUSTRIEL DE LA MUNICIPALITÉ
   - Tirer profit des industries présentes sur le territoire et privilégier le développement des activités industrielles le long de la route 211;
   - Planifier et encadrer le développement des activités industrielles afin de limiter leurs impacts sur les milieux de vie;
   - Permettre, aux conditions prescrites par la MRC des Maskoutains, l'agrandissement d'une entreprise existante empiétant dans la zone agricole;
   - Densifier et intensifier l'occupation du sol à l'intérieur de la zone industrielle.

8. ASSURER UNE GESTION OPTIMALE DES CONTRAINTES D'ORIGINE NATURELLE, TECHNOLOGIQUE OU ANTHROPIQUE
   - Circonscrire le développement des activités reliées aux carrières, aux sablières et aux lieux d'enfouissement;
   - Planifier les transports et l'aménagement de manière intégrée afin de favoriser le développement et la sécurisation des transports actifs dans le noyau villageois;
   - Instaurer des dispositions relatives au contrôle de l'éclairage extérieur afin de réduire la pollution lumineuse créé par l'éclairage diffus sur l'ensemble du territoire;
   - Préciser les connaissances quant aux zones inondables et de mouvement de sol du territoire et contrôler l'occupation du sol en conséquence;
   - Consolider et entretenir les infrastructures, les équipements et les services existants relatifs au réseau de transport.

GRANDES AFFECTATIONS

AFFECTATION AGRICOLE

Fonction dominante : Agriculture et activités agricoles (au sens de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles).

Fonctions complémentaires : Habitation, Commerce agricole, Site d'extraction, Agrotourisme, Récréation extensive, Équipement et réseau d'utilité publique, Centre de traitement de résidus d'origine agroalimentaire.

AFFECTATION RÉSIDENTIELLE

Fonction dominante : Habitation de faible densité (de 6 à 9 logements à l'hectare brut).

Fonctions complémentaires : Équipement public non structurant, Usage complémentaires à l'habitation, Garderies, Parcs et espaces verts, Équipements et réseaux d'utilité publique.

AFFECTATION MIXTE

Fonction dominante : Habitation de moyenne densité (de 10 à 14 logements à l'hectare brut), Commerce non structurant, Commerce complémentaire à l'agriculture, Équipement non structurant, Industries de nature artisanale.

Fonctions complémentaires : Équipement public non structurant, Usages complémentaires à l'habitation, Garderies, Parcs et espaces verts, Équipements et réseaux d'utilité publique.

AFFECTATION INDUSTRIELLE

Fonction dominante : Industrie à faible incidence, Industries de nature artisanale.

Fonctions complémentaires : Parcs et espaces verts, Équipements et réseaux d'utilité publique.

AFFECTATION PUBLIQUE

Fonction dominante : Équipement public non structurant, Parcs et espaces verts, Récréation intensive, Récréation extensive.

Fonctions complémentaires : Équipement et réseau d'utilité publique.

AFFECTATION AGRORÉSIDENTIELLE

Fonction dominante : Habitation de faible densité (d'un maximum de 3 logements).

Fonctions complémentaires : Agriculture et les activités agricoles, Agrotourisme, Récréation extensive, Équipements et réseaux d'utilité publique.

PLAN DES GRANDES AFFECTATIONS

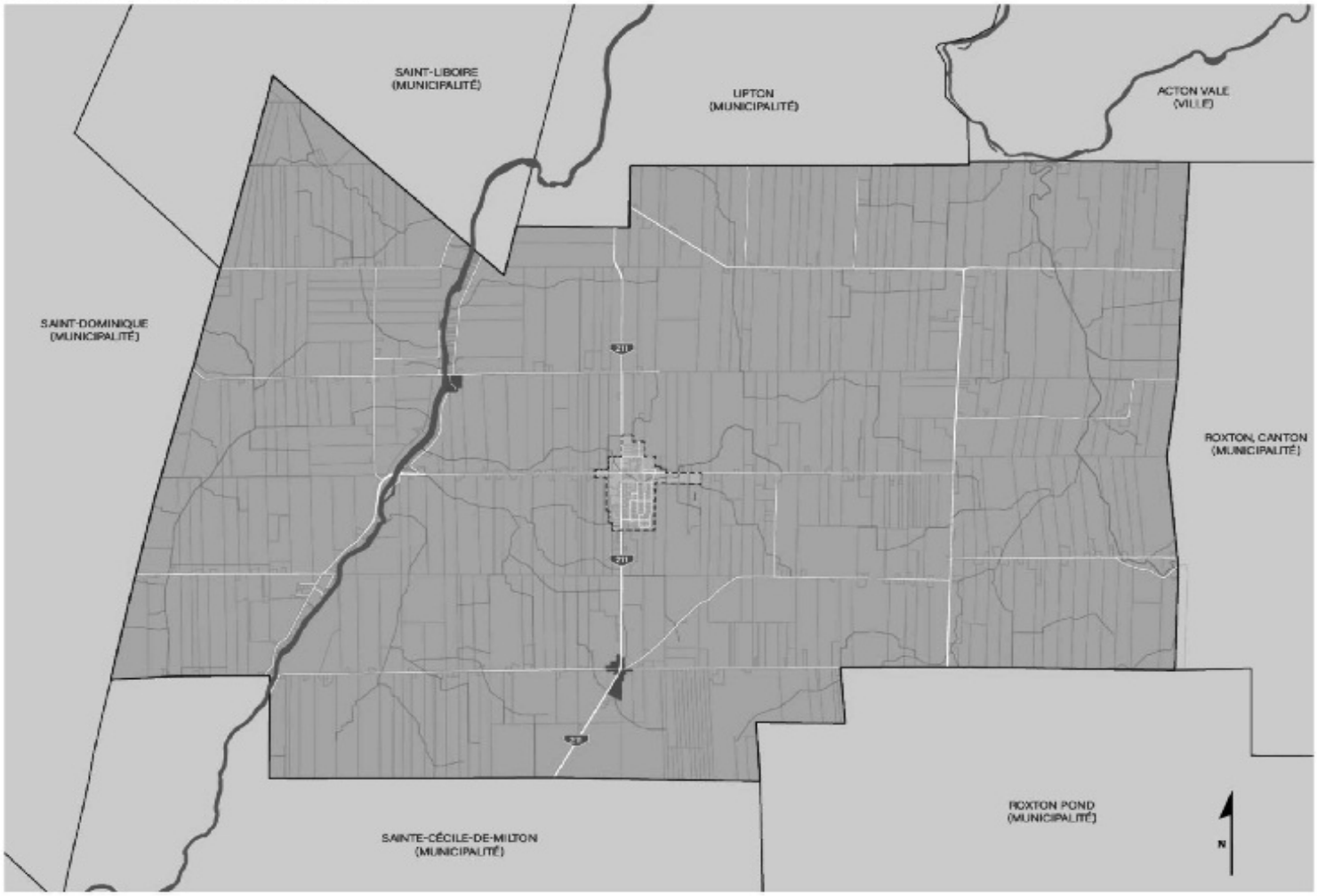

RECONSTRUCTION D'UN PONCEAU

Longueuil, le 12 octobre 2022 – Le ministère des Transports informe les usagers de la route qu'un ponceau sous la route 133 (chemin des Patriotes Nord) sera reconstruit à Mont-Saint-Hilaire. Ce ponceau est situé à la hauteur du ruisseau Voghel-Lusignan qui est à environ 1 km au nord de l'autoroute 20. Les travaux débuteront le 17 octobre et se termineront vers la fin novembre.

Gestion de la circulation

Du 17 au 23 octobre

- Circulation par alternance sur la route 133 à la hauteur de la zone de chantier
  - de 7 h à 17 h

Dès le 24 octobre en matinée, pour environ trois semaines

- Fermeture complète de la route 133 à la hauteur de la zone de chantier
  - Détour via Grand Rang et l'autoroute 20
  - La circulation locale sera permise et l'accès aux commerces et aux résidences sera maintenu en tout temps
  - Les piétons et les cyclistes ne pourront pas traverser la zone de chantier

De la mi-novembre en matinée à la fin novembre en soirée

- Circulation par alternance sur la route 133 à la hauteur de la zone de chantier

Pour la sécurité des usagers de la route et celle des travailleurs, le respect de la signalisation en place est essentiel. Les usagers de la route sont invités à ralentir à l'approche du chantier.

Les travaux de reconstruction de ce ponceau sont inscrits sur la liste des investissements routiers et maritimes 2022-2024 de la région de la Montérégie.

En cas de conditions météorologiques défavorables ou de contraintes opérationnelles, le début de ces travaux pourrait être reporté et ce chantier pourrait se prolonger. Afin de planifier adéquatement vos déplacements, informez-vous sur les entraves en cours en consultant le Québec 511.

Suivez-nous sur Twitter, Facebook et Instagram.

Pour information :

Relations avec les médias
Direction générale des communications
Ministère des Transports
Tél. : Montréal : 514 873-5600
Québec : 418 644-4444
Sans frais : 1 866 341-5724

Ministère des Transports Québec

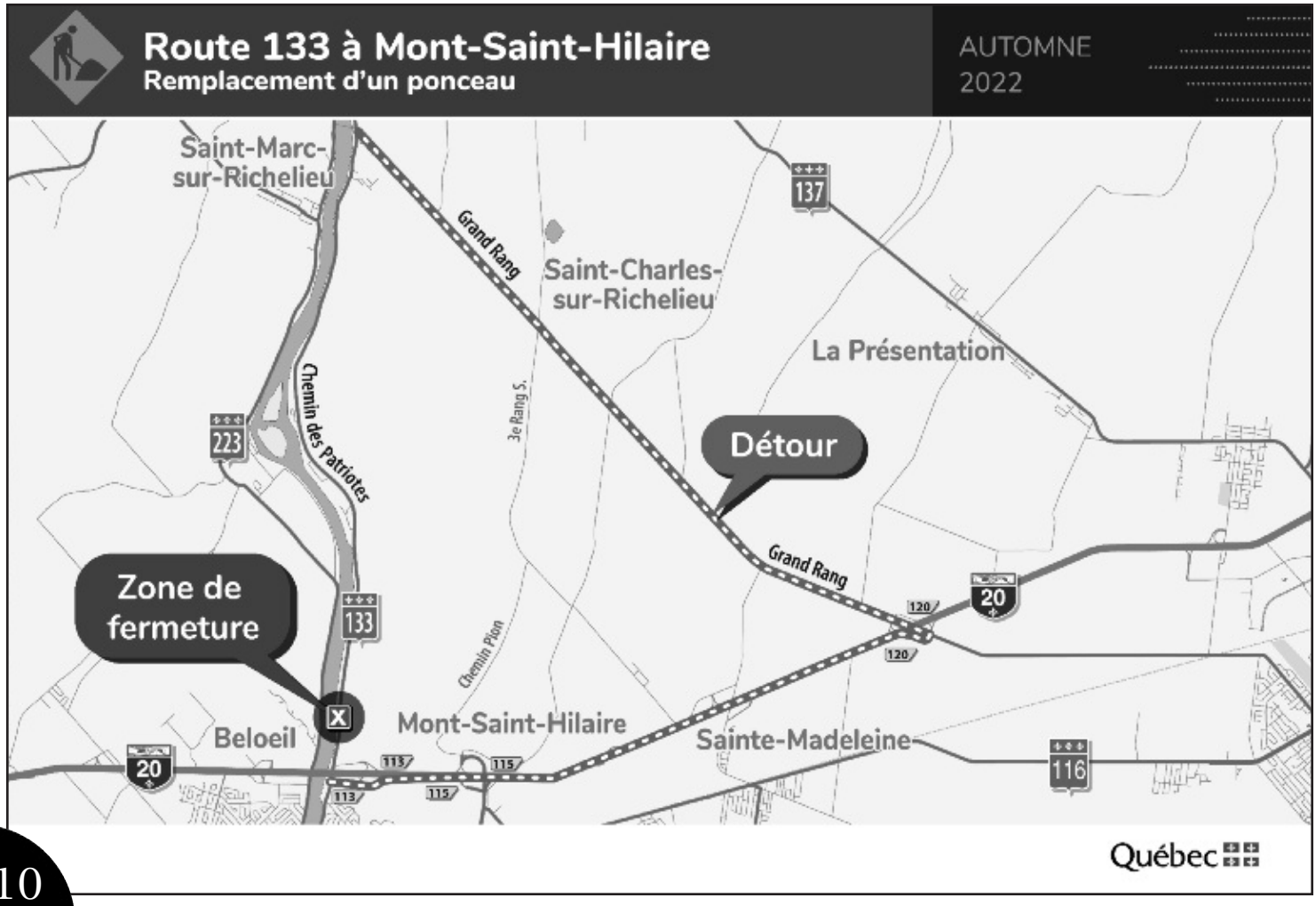

VENTE DE BIENS MUNICIPAUX USAGÉS

La Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton désire se départir du bien ou d'équipement municipal usagé suivant. Chaque bien est vendu tel que présenté (selon la formule tel que, sur place). Cela implique que chaque bien est vendu tel que vu, aux risques de l'adjudicataire, sans garantie aucune. La Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton ne donne aucune garantie (qualité, nature, caractère, quantité, poids, taille etc.), ni quant à leur état ou leur utilité pour un usage ou une fin quelconque. La photographie fournie ci-après dans la description de l'item n'est présentée qu'à titre indicatif, et n'est pas garantie de l'état ou de la quantité d'article.

1. ARTICLE À ÊTRE VENDU

Description	Offre minimum acceptée
Une boîte « dompeuse » en acier. Largeur :7 pieds Longueur : 11 pieds Hauteur : 18 pouces Deck : 44 pouces *** Le cylindre est non fonctionnel *** ***Les mesures sont à titre approximatif, il est de la responsabilité du soumissionnaire à faire les vérifications d'usage***	2 500$

2. ÉVALUATION DES ARTICLES

Tout soumissionnaire doit prendre rendez-vous auprès de Mme Claudine Morin avant de se rendre sur les lieux, par téléphone au 450-549-2463 poste 1.

3. FORMULAIRE DE SOUMISSION ET BORDEREAU DE PRIX

Tout soumissionnaire doit compléter le formulaire prévu à cet effet. Le formulaire est disponible sur le site internet de la Municipalité ou au bureau municipal.

4. MÉTHODE DE TRANSMISSION DES SOUMISSIONS

Le formulaire dûment complété doit être déposé dans la boîte extérieure du bureau municipal ou en personne aux heures d'ouverture du bureau sise au 960 chemin de Milton à Saint-Valérien-de-Milton. Le formulaire doit être mis dans une enveloppe cachetée.

5. DATE LIMITE

L'offre doit être reçue au plus tard lundi le 7 novembre à 11h00.

6. ÉGALITÉ

En cas d'égalité de soumission, c'est un tirage au sort qui sera effectué devant témoins, par Mme Caroline Lamothe, directrice générale, qui déterminera la soumission retenue.

7. PRISE DE POSSESSION

Le soumissionnaire dont l'offre sera retenue devra acquitter le montant complet de la vente avant la prise de possession de l'articles vendu. Il devra lui-même procéder au transport de l'item, et ce, à ses frais, à partir du lieu d'entreposage. L'item devra être récupéré au plus tard 10 jour ouvrables après l'approbation du Conseil municipal, à défaut, la Municipalité pourra procéder à la vente de l'article aux soumissionnaires ayant soumis le deuxième meilleur prix.

8. DROIT DE LA MUNICIPALITÉ

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues. Elle se réserve en outre le droit de rejeter toutes les soumissions reçues et de vendre, si elle le juge plus avantageux, l'article pour les métaux.

Caroline Lamothe,
Directeur général et greffière-trésorier

28 OCTOBRE · 18H00

CONCOURS DÉCOREZ VOTE MAISON

POUR L'HALLOWEEN 2022

RÈGLEMENTS

S'INSCRIRE SUR LA PLATEFORME EN LIGNE AVANT LE 27 OCTOBRE

Les maisons seront photographiées et publiées sur la page Facebook St-Valérien de Milton.
Les citoyens doivent votés pour leur maison préférée en lui attribuant la mention j'aime.

Fin des votes le 31 octobre 11h30. Le gagnant sera annoncé le 31 octobre 12h.

Municipalité Saint-Valérien-de-Milton
PARCOURS HANTÉ
ACTIVITÉ GRATUITE
pour les petits et les grands!
VENDREDI 28 OCTOBRE
18H ET 19H
VENEZ FÊTER L'HALLOWEEN AVEC NOUS
Au parc mon repos
1350, rue Saint-Pierre
Maude Cardin-Courtemanche
450 549-2463 poste 4

MUNICIPALITÉ SAINT-VALÉRIEN-DE-MILTON
CUEILLETTE DE BONBONS POUR L'HALLOWEEN
31 OCTOBRE 2022 ·
17 H 00 À 20 H 00
LES POMPIERS ASSURERONT LA SÉCURITÉ DANS LES RUES DU VILLAGE ET DISTRIBUERONT DES BONBONS À L'AVANT DU PARC MON REPOS.
PRÉPAREZ VOTRE PLUS BEAU COSTUME!

BÉNÉVOLES RECHERCHÉ(E)S
Nom du projet: « Lire et faire lire »

Au Centre de la petite enfance Mafamigarde, à l'installation Les petits malins de Saint-Valérien-de-Milton, on offre aux enfants le plaisir de l'imaginaire en découvrant le monde merveilleux de la lecture avec des bénévoles-lecteurs depuis 2012 initialement au CPE de Mafamigarde.

Présentement, on est à la recherche de personnes qui aimeraient devenir bénévole-lecteur et ainsi stimuler le goût de la lecture très tôt chez les enfants.

Il suffit d'aimer partager votre amour des livres et de la lecture. D'aimer les enfants et les livres. D'être âgé de 50 ans et plus. D'être disponible le jour pour une demie heure aux deux semaines et ce pour 12 semaines jusqu'en fin avril.

La personne aura le temps d'échanger avec un groupe d'enfants et de faire vivre une activité intergénérationnelle basée sur les plaisirs de la lecture et des livres.

S.V.P : À partager à un des amis ou des grands-parents, si vous croyez qu'ils seraient intéressés.

Pour plus d'information, visitez le site : www.lireetfairelire.qc.ca

Contacter Cynthia Marin, directrice adjointe, Les petits malins de St-Valérien – 450-799-2500 poste 224

Dîner de Noël FADOQ St-Valérien

Salle communautaire St-Valérien
Dimanche 27novembre 2022
Coût 30$
Musique & animation Pierre Amstrong

Réservation :
Murielle 450-549-2248 ou Madeleine 450-549-2064

Société d'horticulture et d'écologie « Les Trois Clochers »

Upton
St-Valérien-de-Milton
St-Liboire

Conférence horticole «Tout sur le compostage», le 7 novembre 19h15, au Centre communautaire (885 rue Lanoie) de Upton avec M. Normand Fleury

La Société d'horticulture et d'écologie «Les Trois Clochers» recevra le lundi 7 novembre 2022 à 19h15, Normand Fleury, technicien en horticulture. Après ses études en horticulture et en paysagisme à Ottawa, il a séjourné plus de 2 ans en Europe pour des stages de perfectionnement. Il a travaillé 25 ans au Jardin botanique de Montréal. Avec lui, nous apprendrons tout sur le compostage!

Lors de cette soirée, il y aura aussi l'échange, entre les membres, de semences identifiées.

Dès maintenant, notez à votre agenda, la conférence du 28 novembre à Upton avec l'équipe de Fleuristerie Bergeron, sous le thème «décorations de Noël».

Au plaisir de se rencontrer le 7 novembre prochain, à Upton!

L'équipe de la société d'horticulture et d'écologie Les Trois Clochers
Yves Winter, president

3.clochers.com@gmail.com
www.sheltc.fsheq.org

L'environnement notre passion!

• Les loisirs de St-Valérien présentent •

Spectacle de Noël

BRIGITTE BOISJOLI

Mes 40 ans

SAMEDI LE 3 DÉCEMBRE 2022 À 20 H

À L'ÉGLISE ST-VALÉRIEN

1375 Rue Principale, Saint-Valérien-de-Milton

Accompagnée de trois musiciens, Brigitte assurera sa propre mise en scène. MES 40 ANS! promet de célébrer à travers tous les grands succès de l'artiste ce lien durable qui les unit. Sa promesse : un spectacle rempli d'anecdotes qui va bouger, qui fera rire et qui lui permettra de faire ce qu'elle sait le mieux : se lâcher lousse avec les foules ! En route vers un tout nouvel album de chansons originales, ce sera aussi l'occasion de présenter au public pour la toute première fois ses nouvelles compositions originales.

ADULTE : **40$**

11-18 ans : ***30$**

Billets en vente :
Bureau municipal et Marché Richelieu

0-10 ans ***Gratuit***

CERCLE DE FERMIÈRES

CERCLE DE FERMIÈRES DE SAINT-VALÉRIEN

Bonjour a ne pas oublier la prochaine réunion qui aura lieu le 8 novembre 2022.

Nous tenons à remercier Mme Louisiane Morin qui a fait une pédicure a une de nos membres. Important à ne pas oublier le Bingo qui aura lieu le 18 novembre 2022 à la salle communautaire l'entrée sera à 18 heures et le bingo commencera à 19 heures invité vos connaissances, famille et amis.

Au plaisir de vous voir le 8 novembre 2022

Votre comité

RÉGIE INTERMUNICIPALE

PRENONS LE VIRAGE DU FEUILLICYCLAGE !

Saint-Hyacinthe, le 7 octobre 2022 – Pendant le long hiver, comment pouvons-nous protéger notre pelouse sans frais, sans effort, tout en adoptant des habitudes écoresponsables et respectueuses de l'environnement? La Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains suggère de prendre simplement le virage du **feuillicyclage** qui consiste à laisser les feuilles mortes déchiquetées sur la pelouse, après les dernières tontes automnales.

FERTILISER ET PROTÉGER SON TERRAIN GRATUITEMENT ET SANS EFFORT

Le feuillicyclage offre plusieurs **avantages**. Il permet, notamment, une fertilisation organique des sols. Effectivement, en se décomposant, les feuilles déchiquetées par la tondeuse et laissées au sol libèrent de l'eau et des éléments nutritifs. Elles se transforment en engrais naturel. En outre, notre pelouse naturellement fortifiée résistera mieux à la sécheresse, aux maladies et aux insectes. Laissées au sol durant l'hiver, les feuilles mortes contribuent donc à augmenter la résistance de ce dernier pendant la période hivernale et lors du dégel.

CHOISISSONS SIMPLEMENT L'ÉCORESPONSABILITÉ

Feuillicycler permet non seulement d'éviter le raclage, mais aussi de réduire la fréquence des collectes et les émissions de gaz à effet de serre engendrées par celles-ci puisque moins de matières organiques sont mises au bac brun : la quantité de matières organiques traitées à la source, que constituent les feuilles mortes, étant déviée de la collecte.

Il suffit de laisser le râteau dans la remise, et lors des dernières tontes, de retirer le sac qui recueille normalement les rognures pour les laisser tomber au sol avec les feuilles. Les tondeuses munies d'une lame déchiqueteuse sont normalement les plus adéquates pour herbicycler et feuillicycler.

La Régie est également fière de partager quelques autres trucs de pro du feuillicyclage:

1. Si la quantité de feuilles est trop grande pour être laissée au sol, disposer les surplus de feuilles dans le bac brun, et si nécessaire, dans des sacs de papier conçus à cet effet afin que ces derniers soient ramassés lors de la collecte de matières organiques.
2. Maintenir la longueur de la pelouse à 7,5 – 8 cm (3 po) de hauteur lors de la dernière tonte, ce qui favorisera son enracinement;
3. Entretenir la lame de la tondeuse qui sera bien affûtée pour bien déchiqueter;

La Régie vous souhaite un bel automne tout en couleur!

Source : Réjean Pion, directeur général
450 774-2350
www.riam.quebec

RÉDUIRE L'ENFOUISSEMENT, C'EST SE DONNER UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT !

Saint-Hyacinthe, le 13 octobre 2022 — En tant que consommateurs, nous sommes inévitablement des producteurs de déchets. Saviez-vous que, selon une étude de RECYC-QUÉBEC, chaque citoyen produisait en moyenne 697 kilogrammes de déchets par année ? La Semaine québécoise de réduction des déchets, qui se tiendra du 21 au 30 octobre 2022, est l'occasion idéale pour réfléchir à notre gestion des matières résiduelles. Plus que jamais, il est important de réduire notre quantité de déchets en consommant de manière responsable. Depuis sa création, la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains a implanté de nombreux services sur le territoire qu'elle dessert, afin de réduire la quantité de matières dirigées vers l'enfouissement dans le respect du concept des 3RV (réduire, réutiliser, recycler et valoriser)

« ZÉRO DÉCHETS » ?

Nous entendons de plus en plus parler de l'objectif « zéro déchets » au Québec. Chaque action, petite ou grande, visant à réduire notre production de déchets est un pas vers une réduction des matières résiduelles. Chaque geste permettant de réduire à la source la production de déchets, de favoriser le réemploi des matières, de recycler les matières recyclables ou compostables et de contribuer à la valorisation des résidus contribue à diminuer la quantité de matière dirigée vers l'enfouissement. Ces actions peuvent être aussi simples qu'acheter usagé, donner ou vendre les objets que l'on n'utilise plus, recycler ses vieux appareils électroniques, utiliser des contenants réutilisables ainsi que planifier ses repas afin d'éviter le gaspillage alimentaire.

POURQUOI RÉDUIRE NOTRE VOLUME DE DÉCHETS PRODUITS ?

En diminuant notre production de déchets, on contribue à réduire la quantité de matières dirigées vers l'enfouissement. Nous pouvons ainsi atténuer les impacts environnementaux résultant de l'enfouissement des déchets et nous augmentons la durée de vie de ces sites.

VERS UNE MODERNISATION DE LA CONSIGNE ET DE LA COLLECTE SÉLECTIVE

Cette année, le gouvernement du Québec a adopté une règlementation visant la modernisation de la consigne et de la collecte sélective. Cette réforme permettra d'améliorer la performance du Québec à l'égard du recyclage des matières qui peuvent l'être. Il est important de poursuivre et de multiplier nos efforts pour mieux trier nos matières résiduelles puisque le succès de la collecte sélective dépend plus que jamais d'un tri de qualité effectué par chaque citoyenne et citoyen !

Tous ensemble, nous pouvons faire une différence !

Source : Réjean Pion, directeur général
450 774-2350
www.riam.quebec

Dites-lui merci

Les prix Hommage bénévolat-Québec sont remis par le gouvernement du Québec pour reconnaître l'engagement exceptionnel et la précieuse contribution de bénévoles et d'organismes de toutes les régions du Québec. Ils visent à récompenser les efforts fournis par des citoyennes et des citoyens dans leur communauté ainsi que l'action menée par des organismes en vue de promouvoir et de favoriser l'engagement bénévole. Une quarantaine de lauréates et lauréats seront honorés dans l'ensemble du Québec.

REMISE DES PRIX

C'est au cours d'une cérémonie qui aura lieu au printemps 2023 que le ministre responsable du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales remettra les prix aux lauréates et lauréats sélectionnés.

TÉMOIGNAGES

« Recevoir un prix, ce fut un remarquable encouragement à poursuivre la route et une source motivante de fierté. »

« J'en suis encore très ému lorsque j'en parle et que je montre mon trophée aux personnes qui me visitent. »

"On a senti que le travail bénévole compte pour la société québécoise et que l'État le reconnaît. »

CATÉGORIE JEUNE BÉNÉVOLE PRIX CLAUDE-MASSON ET CATÉGORIE BÉNÉVOLE

Vous connaissez une personne bénévole appréciée de ses pairs? Vous croyez qu'elle mérite d'être reconnue? Soumettez sa candidature !

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- La personne doit résider au Québec.
- Pour la catégorie Jeune bénévole – Prix Claude-Masson : Être âgé de 14 à 35 ans le 31 décembre 2022.
- Pour la catégorie Bénévole : Être âgé de 36 ans ou plus le 31 décembre 2022.
- La candidature doit porter sur l'action bénévole d'une seule personne.
- La personne doit avoir accompli des activités de façon bénévole, c'est-à-dire sans avoir été rémunérée pour ces activités.
- La personne doit avoir accompli les activités bénévoles sur une base volontaire, et non dans le cadre d'un programme scolaire ou d'un programme de réinsertion sociale

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Engagement bénévole – notamment la motivation ainsi que la fréquence, la diversité et l'impact sur la collectivité des actions
- Reconnaissance du milieu

Un prix distinctif qui souligne l'engagement dans le domaine de la communication est également remis dans la catégorie Jeune bénévole – Prix Claude-Masson.

CATÉGORIE ORGANISME

Quelle que soit sa mission, l'organisme adopte de bonnes pratiques favorisant l'engagement et la motivation de ses bénévoles et est reconnu pour l'action de ses bénévoles dans la communauté.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- L'organisme mis en candidature doit être un organisme à but non lucratif légalement constitué, enregistré ou non, et reconnu en vertu d'une loi du Québec ou du Canada ou être appuyé par un organisme légalement constitué en vertu d'une telle loi.
- L'organisme doit avoir une adresse au Québec et y mener la majorité de ses activités.
- L'organisme doit être issu de la communauté et soutenu par cette dernière.
- L'organisme doit contribuer au développement de l'action bénévole dans sa communauté.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Démonstration d'une ou de bonnes pratiques à l'égard de ses bénévoles
- Effets concrets de la ou des bonnes pratiques

MISE EN CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit être présenté par une personne de plus de 14 ans ou par un organisme.

COMITÉ DE SÉLECTION

Les lauréates et lauréats sont choisis par un comité de sélection indépendant.

PRÉSENTATION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature complet, y compris les documents joints, doit être présenté au plus tard le 5 décembre 2022.

Pour transmettre le dossier en ligne, la marche à suivre est disponible au Québec.ca/prixbenevolat

RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir des renseignements additionnels ou un formulaire, communiquez avec le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales

sacais.supporthbq@mtess.gouv.qc.ca

Souligner l'apport exceptionnel d'une personne bénévole ou d'un organisme en proposant sa candidature aux prix hommage bénévolat-Québec

CATÉGORIES

- Jeune bénévole – Prix Claude-Masson
- Bénévole
- Organisme

Date limite pour faire parvenir une candidature :
Le 5 décembre 2022

L'information complète sur les prix Hommage bénévolat-Québec et le formulaire de mise en candidature sont accessibles sur le site Web :

QUÉBEC.CA/PRIXBENEVOLAT

Bibliothèque de Saint-Valérien

960 chemin de Milton – 450-549-2895 (Boîte vocale)
Facebook (bibliothèque municipale de St-Valérien de Milton)

Voici les nouveautés d'octobre 2022. Bonne lecture automnale.

Nouvelle procédure pour le téléphone, faites le 5 pour la bibliothèque, Vous pouvez laisser votre message sur notre boîte vocale avec votre nom et numéro d e téléphone.

Prendre note qu'il n'y aura pas d'heure du conte en novembre 2022.

En décembre, à notre heure du conte, nous vous invitons au spectacle de

BOBINE LA LUTINE le samedi 17 décembre 2022 à la bibliothèque à 10h. Réservez votre place en laissant le nom de l'enfant sur notre boîte vocale au 450-549-2895 ou sur notre facebook (bibliothèque municipale de St-Valérien-de-Milton). Bienvenue à tous!

Pour les retours dans la chute de livres, SVP bien vouloir mettre vos livres dans un sac pour éviter de les endommager par le froid car ceux-ci collent dans les parois de la chute. Si les livres sont endommagés nous serons dans l'obligation de vous les facturer. Merci de votre collaboration.

Line Labonté, responsable de la bibliothèque

Aucun frais pour devenir membre si vous demeurez à Saint-Valérien.

HEURES D'OUVERTURE

Mercredi de 15h00 à 16h30
et de 18h30 à 20h00
Jeudi de 18h30 à 20h00
Samedi de 9h30 à 11h30

Prêt maximum : 5 livres
Durée du prêt : 3 semaines
Amende : 0.25¢ / document / jour ouvert

LIVRES JEUNESSE :

- Mme Bavarde	Roger Hargreaves
- P'tit loup a un animal de compagnie	Orianne Lallemand
- Mon mini cherche et trouve Peppa Pig En famille!	Kathy Broderick
- Au dodo avec la doudou	Claudia Larochelle
- Camion de pompier	Sacha Robinson-Forster
- La doudou qui avait une monstrueuse envie de bonbons	Claudia Larochelle
- Les princesses et leur amis	Christine Battuz
- Actifly et l'action	Élie Couture
- Caillou Les courses	Nicole Nadeau
- Un monde de couleurs	Kathy Broderick
- La Pat'Patrouille Galinetta a disparu	Veronica Wagner
- Ma nouvelle école	Kirsten Hall
- Chez les Zoopsiens	Frédérique Vaudry
- Un nouvel ami Bubulle Guppies	Valérie Ménard
- Il était une fois Contes Hans Christian Andersen	Hans Christian Andersen
- Les avions Dusty dans les nuages	Susan Amerikaner
- Drôle de cauchemar	Bruno St-Aubin
- Où est Bouh?	Ben Clanton
- Au boulot, Gaston!	Mandy Archer
- Le petit ourson à l'école	Nicola Killen
- Journal d'un carlin T.4 Du talent à revendre	Kila May
- Mon Mini Big à moi Bacon Latranche T.1 Détective grillé	Dominique de Loppinot
- Mon Mini Big à moi Mamzelle Licrotte	Richard Petit
- Le grand livre de Lili B Brown T.2	Sally Rippin
- Marianne Bellehumeur T.6 A cœur ouvert	Lucille Bisson
- Journal d'un Mega Guerrier T. 3	Cube Kid
- Diversité	Jennifer Moore-Mallinos
- Ariol T.10 Les petits rats de l'opéra	Emmanuel Guibert
- Album Garfield T.43	Jim Davis
- Histoire de jouets Le retour de Buzz Lightyear	François Côté
- Les Schtroumpfs et le livre qui dit tout	Peyo
- Jughead T.1	
- Les Mythics T.11 Luxure	Patrick Sobral

LIVRES ADOLESCENTS ET ADULTES :

- Scanner T.1	Jury Walter
- Hockey de rue	David Skuy
- Minecraft Redstone le guide official	Nick Farwell
- Le journal de Dylane T.13 Cream Puff	Marilou Addison
- Magie noire T.4 Charme de minuit	Anya Bast
- Les héritiers T.4 Le prince déchu	Erin Watt
- Au cœur de nous T.2 L'Autre Monde	Marie-France David
- Le roi vampire T.1 Le roi fantôme	Heather Killough-Walden
- Les rois maudits T.4-5	Maurice Druon
- Angélique	Guillaume Musso
- Outlander T.9.1 L'adieu aux abeilles	Diana Gabaldon
- Mademoiselle Plastique	Marilou Addison
- Poutine ou sushis?	Claudia Lupien
- La corde du pendu	Nicole Provence
- Croisière paradis	Agnès Ruiz
- Prince charmant.com	Michel J. Lévesque
- Le paradis blanc	Kristin Hannah
- Petit guide pour orgueilleuse (légèrement) repentante	Annie L'Italien
- Sur la route du tabac T3 Les temps des révélations	France Lorrain
- Le château Beauharnois T.1	Yvon Thibault
- La saga chèvrefeuilles T.1 L'enfant des solitudes	Nicole Provence
- Les Winchester	Audrée McNicoll
- Felipe Une légende dominicaine	Felipe Alou
- La gloire démystifiée	Josélito Michaud
- La série du siècle Telle que je l'ai vécue	Ken Dryden
- Les insoumis	Fanny Rainville
- Le pathologiste	Elizabeth Tremblay
- Évasion Qui sacrifier?	Sylvie G.

Est-ce bon à savoir ? Il faut se le dire ...

Communauté chrétienne St-Valérien

Dernièrement, deux grandes fêtes ont eu lieu dans notre paroisse, soit **la fête familiale du 14 août et l'excellent dîner Porc et bœuf du 2 octobre**. Ces 2 journées n'auraient pas connu un tel succès sans l'aide des bénévoles. **Un merci énorme pour les gens qui ont prêté mains fortes à la réalisation de ces 2 événements.** Merci aussi à nos nombreux commanditaires. C'est ensemble que nous arrivons à de grands résultats!

La prière est un temps que l'on consacre à Dieu en lui parlant et en l'écoutant nous parler dans notre coeur.

Dimanche 6 novembre 10h45
Liturgie de la parole

Dimanche 13 novembre 10h45
Gabrielle Marquis x la succession
Lucie & Rosaire Morin x la famille
Flora Boileau x la succession
Lucille Roy Désourdy x l'assistance aux funérailles
Robert Delorme x parents & amis
Marcelle Lambert x l'assistance aux funérailles
Denis Harnois x l'assistance aux funérailles
Henri-Paul Beaudry x Michel Beaudry

Dimanche 20 novembre 10h45
Liturgie de la parole

Dimanche 27 novembre 10h45
Henri & Réjean Lalumière x Jeannine
Gabrielle Marquis x la succession
Marcel Brunelle x Linda & Daniel Brunelle
Gaston Chaput x sa fille Martine
Ovila Daviau & Béatrice Payette x Michel Daviau
Lucille Roy Désourdy x l'assistance aux funérailles
Rolland Godin x son épouse
Défunts familles Choinière & Maheu x Jacqueline & Michel

DIVERS ORGANISMES

PARRAINAGE CIVIQUE
DES MRC D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

Quand BÉNÉVOLER rime avec AMITIÉ.
Faire du Parrainage civique permet de créer des liens, briser l'isolement et donne du sens à nos vies! Deviens bénévole afin de développer une belle amitié avec une personne marginalisée par ses incapacités. Le Parrainage civique favorise ainsi l'intégration et la participation sociale de ses membres!

Dans la MRC des Maskoutains, il s'agit de 15 filleuls(e)s qui attendent de rencontrer leur parrain ou marraine avec qui ils partageront des activités et des intérêts communs.

Viens t'informer sur le rôle de parrain au 450-774-8758 ou sur parrainagecivique.org Nous sommes aussi sur Facebook et Instagram!

De nouveau cette année, nous avons choisi de remettre des bons échangeables à l'épicerie de notre village.
Vos dons en argent peuvent faire la différence!

Donnez généreusement!

À partir du 1er novembre 2022

Informations :
Réal Lacharité : 450-549-2456
Nathalie Jacques, Présidente : 450-793-3378

DONS EN ESPÈCE
TIRELIRE AU COMPTOIR DU MARCHÉ ST-VALÉRIEN & BOÎTE DE DÉPÔT DE LA MUNICIPALITÉ

DONS EN CHÈQUE
AU NOM DE LA FABRIQUE DE SAINT-VALÉRIEN
*Un reçu sera émis pour les dons de plus de 20$.

OU PAR VIREMENT INTERAC :
FABRIQUEST-VALERIEN@OUTLOOK.FR
#Guignolée

SECTION JEUNESSE

LES 8 ERREURS

Notre artiste a reproduit ce dessin et a volontairement modifié 8 détails... Si tu regardes attentivement, tu les trouveras sûrement tout seul!

SARCA

Maskoutains offre des programmes d'insertion sociale pour les personnes de 16 ans et plus vivant des difficultés d'ordre personnel ou professionnel? Ces programmes s'adressent aux individus qui présentent l'une ou l'autre des incapacités suivantes : déficience intellectuelle légère, trouble du spectre de l'autisme, difficulté d'apprentissage, problème de santé mentale, scolarisation insuffisante avec difficulté d'adaptation et traumatisme crânien.

Les différentes formations donnent accès à un cheminement personnel favorisant l'acquisition de compétences de base. L'intégration sociale favorise l'autonomie et le sens de l'initiative, la gestion et l'organisation du quotidien, le développement personnel et social, la communication et les relations interpersonnelles, la responsabilisation de l'individu, la créativité et la mise en forme physique.

3 programmes sont offerts au point de service de Saint-Hyacinthe. Le programme Caméléon amène les élèves à travailler dans une friperie et effectuer différents projets en lien avec le recyclage de vêtements. Il y a également Camé-recycle qui consiste à participer à différents plateaux de travail en lien avec la cuisine, l'hygiène de vie, les arts, l'activité physique, la communication et plus encore. Toujours à Saint-Hyacinthe, le programme Cafétéria est offert et celui-ci consiste à travailler au bistro du Centre de formation des Maskoutains. Les élèves effectuent toutes les tâches en lien avec la gestion et la mise en œuvre d'un service alimentaire.

Au point de service d'Acton Vale, nous retrouvons le programme IS Vélo. Par le travail dans l'usine-école d'Action Sport Vélo, chaque adulte a l'occasion d'explorer le métier d'aide-mécanicien de vélos qui comprend les tâches de démontage de vélos usagés, remise à neuf de vélos, récupération de divers matériaux et entretien des lieux de travail.

Pour plus d'informations sur ces programmes ou pour connaître toute l'offre de service de l'éducation aux adultes, vous pouvez communiquer directement avec la conseillère en information scolaire et professionnelle du SARCA.

Audrey Gatineau
Conseillère en information scolaire et professionnelle
audrey.gatineau@csssh.gouv.qc.ca
450 773-8401, poste 6731

Audrey Gatineau Pro SARCA Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe Québec

PUBLICITÉ

Pharmacie Nicolas Borri
Pharmacien-propriétaire
Nicolas Borri,
Pharmacien-Propriétaire
54, St-Patrice
St-Liboire (QC) J0H 1R0
T 450 793-4466
F 450 793-4861
Lun. Mar. Vend. 9h30 à 18h00
Mer. Jeu. 9h30 à 20h00
Sam. 9h30 à 17h00
Livraison gratuite
membre affilié à Proxim
www.groupeproxim.ca

Les services Jérôme Royer
Réalisation et entretien d'aménagements paysagers
Entretien et rénovation résidentielle
Pour la qualité de votre milieu de vie!
www.servicesjeromeroyer.com
jroyer@telupton.com
450 230-2021
RBQ : 5592-0292-01

MINI-EXCAVATION JULES NORMANDIN INC.
R.B.Q. 8102-4788-59
MARTEAU HYDRAULIQUE
SPÉCIALITÉS
MINI-EXCAVATION
CÂSSAGE DE BÉTON
LAVAGE DE DRAIN DE FONDATION
LAVAGE DE CHAMPS D'EPURATION
Réparation de champs d'épuration
Cellulaire: 450-278-2841
Courriel: julesnormandin@hotmail.com
932, CH. MILTON, ST-VALÉRIEN
TÉL. BUR.: 450-549-2841

EXCAVATION Réal COUTURE INC.
DÉNEIGEMENT – TERRASSEMENT
Sable - Terre - Pierre - Gravier
RBQ # 5680-5591-01
Installation de fosses septiques • Champs d'épuration
774, Grande Ligne
Saint-Valérien (Qc)
J0H 2B0
Réal Couture, prop.
Tél.: (450) 549-2320
Cell.: (450) 278-2321

Excavation Sylvain Plante et Fils Inc.
217, Rang Charlotte
Saint-Liboire, Qc J0H 1R0
R.B.Q. 8102-7773-03
TERRASSEMENT • TRANSPORT • DEMOLITION
Gravier • Sable • Pierre
Terre à jardin
Terre à gazon tamisée
INSTALLATION DE FOSSES SEPTIQUES
ET DE CHAMPS D'ÉPURATION
MARTEAU HYDRAULIQUE ET CONTRÔLE LASER
PEIGNE DE DÉFRICHEMENT • GODET EN V
Sylvain : 450 793-2534 Bur. : 450 793-2535

Villa Mont-Plaisant
Résidence pour personnes aînées
1402, rue Laplante, Saint-Valérien (QC) J0H 2B0
Téléphone: (450) 549-2961

TRAITEUR MD
Maryse Deslandes
Tél. : 450 549.2944
Cell. : 450 230.1574
Service de traiteur
Gâteaux pour toutes occasions
Système de photos comestibles
995 rue du Coteau, Saint-Valérien-de-Milton, Qc J0H 2B0

TENCO SMITOR RPM TECH
Le plus important manufacturier d'équipement de déneigement au Canada
1318 Principale
St-Valérien-de-Milton, QC
www.tenco.ca

Gilles Cusson inc.
RENÉ CUSSON
rene@gcusson.ca
FABRICATION DE CYLINDRES
SYSTÈME HYDRAULIQUE
BOYAUX ET RACCORDS
ATELIER MÉCANIQUE
1391, rue Des Peupliers
Saint-Valérien, QC J0H 2B0
www.gcusson.ca
T. 450 549-2325
F. 450 549-2992

PSST...
IL Y A UNE PLACE POUR VOTRE ANNONCE ICI!
Pour informations:
1-877-553-1955

Desjardins
Caisse de la Vallée d'Acton
Tél. : 450 546-2715
6 h à minuit, 7/7
Accès D
Siège social
1100, rue Saint-André
Acton Vale (Québec) J0H 1A0
www.desjardins.com/caisse-vallee-acton

Les Publications Municipales
Division de 9252-8223 Québec Inc.
Denis Rheault, président
Courriel: denis@pubmun.com
Concepteurs et imprimeurs de votre journal
424, du Rivage, Saint-Antoine-sur-Richelieu (Qc) J0L 1R0 • 1 877 553-1955
www.pubmun.com